

APPEL A COMMUNICATIONS • DOCTORIALES SANTE & TRAVAIL

2 & 3 juillet 2026

Le GIS GESTES* et la Plateforme SHS-Santé** lancent un appel à communications pour leurs premières Doctoriales Santé & Travail, qui se tiendront les 2 et 3 juillet 2026 à la MSH Paris Nord et au Campus Condorcet.

Cet appel, ouvert à toutes les disciplines, s'adresse **aux personnes inscrites en doctorat ou ayant soutenu leur thèse depuis le 1^{er} janvier 2023**. Il offre l'opportunité de présenter des travaux de recherche en cours ou achevés, soit dans le domaine de la santé, soit dans le domaine du travail. Les Doctoriales Santé & Travail ont vocation à rendre visibles et accessibles les recherches les plus récentes et à instaurer un dialogue entre ces deux champs thématiques et entre les mondes académiques et professionnels. Dans un esprit de collaboration et d'échange, chaque présentation sera suivie d'un temps de discussion. L'objectif est d'inviter à une réflexion sur les rapports entre la santé et le travail, dans une perspective interdisciplinaire, sans limites chronologiques et géographiques.

Les propositions de communication pourront s'articuler autour de l'un des 4 axes suivants :

Axe 1 – Préserver la santé

L'enjeu est une analyse globale des contextes et des stratégies qui visent à préserver la santé et le bien-être au travail y compris provenant des salariés et des salariées. Quels sont les cadres réglementaires – normes, dispositifs de contrôle, politiques de prévention – visant la sécurité et la santé au travail ? Comment s'organise la politique de prévention visant à préserver la santé des nuisances liées au travail ? Dans quelle mesure et comment les salariés et les salariées peuvent-ils être conduits ou contraints à infléchir leur trajectoire professionnelle pour préserver leur santé ? Quelles sont les conditions politiques, économiques, technologiques et sociales favorables ou défavorables à la prise en compte de la santé et du bien-être au travail ? Comment rendre compatibles certaines pathologies ou maladies avec le maintien au travail ? Quels sont les critères et les méthodes susceptibles d'être adoptées pour mesurer la bonne santé des populations actives ?

Mots-clés : les obligations de l'employeur ; la bonne santé au travail ; la sécurité au travail ; les mesures de protection et de prévention des risques ; la réduction des effets du travail sur la santé ; la santé des travailleurs et travailleuses indépendants ; la sensibilisation ; le coaching ; la formation...

Axe 2 – Troubles de la santé et maux de travail

L'enjeu de cet axe est de mesurer la façon dont le travail dégrade la santé physique et mentale. Quels sont les moyens de diagnostiquer et de rendre visible (ou invisible) l'émergence de pathologies liées au travail ? Quels traitements pour les maladies en lien avec l'activité professionnelle ? Quels sont les effets du changement climatique sur la santé physique et mentale au travail ? « Accroissement, performance, compétitivité, rentabilité... » : la santé à l'épreuve de modèles économiques...

Mots-clés : souffrance au travail ; le diagnostic ; les pratiques des consultants en santé au travail ; les risques psychosociaux ; la santé mentale ; les pratiques professionnelles de l'intervention en santé et sécurité au travail ; les maladies en lien avec l'activité professionnelle ; les accidents du travail ; le climat ; les épidémies...

Axe 3 – Mobilisations autour de la santé

A quelles conditions les personnes au travail se saisissent des enjeux de santé et se mobilisent pour défendre leurs droits ? Quel est le rôle des organisations syndicales dans les mobilisations pour la santé au travail ? Dans quelle mesure les questions de santé au travail peuvent constituer des enjeux du débat public ? Existe-il des spécificités en termes d'acteurs ou de répertoires d'action des mobilisations autour de la santé ?

Mots-clés : l'action syndicale ; l'action collective ; les collectifs de travail ; lanceur d'alerte ; la mobilisation sociale ; la mobilisation environnementale ; manifestations ; le dialogue social...

Axe 4 – Inégalités, santé et travail

Les conditions d'exercice du travail structurent des inégalités qui peuvent se traduire dans le domaine de la santé, à l'inverse les inégalités de santé peuvent avoir une répercussion sur l'activité et les trajectoires professionnelles. Comment les inégalités au travail se traduisent-elles sur le plan de la santé ? Comment les inégalités sociales se manifestent-elles dans le domaine de la santé au travail ? Comment les inégalités de santé structurent-elles les parcours professionnels ? Les femmes, les minorités et les personnes vulnérables sont exposées à diverses formes de discriminations qui peuvent se traduire aussi bien sur le plan du travail que dans le domaine de l'accès aux soins.

Mots-clés : les inégalités ; la précarité ; la vulnérabilité ; le genre ; l'origine ethnique ; la stigmatisation ; l'âge ; la classe sociale ; l'exploitation ; la criminalisation ; l'isolement ; l'état de santé ; les maladies chroniques ; le handicap...

MODALITES DE CANDIDATURE

Les propositions (un résumé comptant entre 1000 et 2000 signes, accompagné d'une bibliographie de maximum 10 références) sont à soumettre **avant le 3 avril 2026** via [le site des Doctoriales](#). Le comité scientifique des Doctoriales se réunira pour examiner les propositions de communications et fera parvenir sa décision avant le 20 avril 2026.

MODALITES DE PARTICIPATION

Les journées sont ouvertes à toutes et à tous, mais l'inscription est obligatoire.

Date limite : 25 juin 2026

[Formulaire d'inscription](#)

* * *

**[Le Groupe d'études sur le travail et la santé au travail \(Gestes\)](#) est un réseau scientifique interdisciplinaire composé de 77 équipes de recherche dont les travaux s'inscrivent dans le champ du travail et de la santé au travail.*

***[La Plateforme SHS Santé](#) développe une action scientifique pluridisciplinaire consacrée à la santé humaine. Pour cette action, le CNRS Sciences humaines & sociales collabore avec des établissements du Campus Condorcet – l'Ined, l'EPHE, l'EHESS, l'Université Sorbonne Paris Nord, l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'Université Paris Nanterre – mais aussi l'EHESP et le Cnam.*